



## Recouvrement judiciaire pour crédit bancaire

Par **gouvieux**, le **07/05/2013** à **14:46**

bonjour,  
ma fille a reçu une mise en demeure par la banque pour mise en recouvrement judiciaire sous 15 jours  
son adresse en France est à mon domicile mais elle réside et travaille en Suisse  
que peut-on faire car elle doit un crédit à la consommation de 2700€ et je ne suis pas cautionnaire?  
peut-on lui réclamer en Suisse et sous quelle forme?

merci pour vos réponses  
Elisabeth